

Charte fondatrice — Centre des Clubs du Petit Séminaire Collège Saint-Martial (PSCSM)

Préambule

Le Centre des Clubs PSCSM est créé pour structurer, professionnaliser et amplifier l'impact des activités extra-curriculaires au sein du Petit Séminaire Collège Saint-Martial. Ce document fixe la mission, les valeurs, les objectifs et les engagements fondateurs qui orienteront l'action quotidienne et stratégique du Centre.

Mission

Fournir une gouvernance cohérente, un support opérationnel et des ressources aux clubs affiliés afin de développer des compétences académiques, civiques et professionnelles chez les élèves, tout en renforçant l'image du PSCSM localement et auprès de partenaires.

Vision (prospective)

Faire du Centre des Clubs PSCSM un hub d'excellence extra-curriculaire reconnu pour l'innovation pédagogique, la formation au leadership et la production de projets à valeur ajoutée pour la communauté d'ici 5 ans.

Valeurs fondamentales

- **Excellence** : viser des standards élevés et mesurer la performance par des indicateurs clairs (KPI).
- **Discipline** : respect des règles, ponctualité et rigueur opérationnelle.
- **Collaboration** : approche interdisciplinaire et partage des ressources (RACI clair).
- **Innovation** : expérimentation contrôlée et apprentissage continu.
- **Intégrité** : transparence financière et éthique dans toutes les interactions.

Objectifs stratégiques (3–5 ans)

1. Augmenter le taux de participation des élèves aux clubs de 40% (baseline et KPI à définir).
2. Lancer au moins 4 projets interclubs annuels générant impact social ou académique.
3. Former 40 leaders étudiants par an via ateliers de leadership et mentoring.
4. Établir 3 partenariats externes (universités, ONG, entreprises) pour financement, expertise et visibilité.

Engagements et services offerts

- Appui administratif, logistique et budgétaire aux clubs.
- Plateforme de communication centralisée (annonces, calendrier, rapport d'activités).
- Formation continue pour responsables de club (gestion de projet, pilotage, sécurité).
- Facilitation d'accès aux infrastructures et matériel.

Code de conduite (extraits)

- Respect mutuel et tolérance zéro pour les comportements discriminatoires.
- Assiduité minimale aux réunions et projets (SLA d'engagement).
- Usage responsable du matériel et respect des règles de sécurité.
- Transparence dans la gestion des ressources et reporting trimestriel.

Indicateurs de succès (exemples)

- Taux d'adhésion et de rétention des membres.
 - Nombre de projets interclubs réalisés et leur portée.
 - Satisfaction (survey) des participants et de la direction.
 - Respect du budget et audits annuels.
-